

**COMPTE ADMINISTRATIF 2019**  
**BUDGET PRINCIPAL**  
**RAPPORT DE PRESENTATION**  
**Conseil municipal du 5 mars 2020**

**1. Section de fonctionnement**

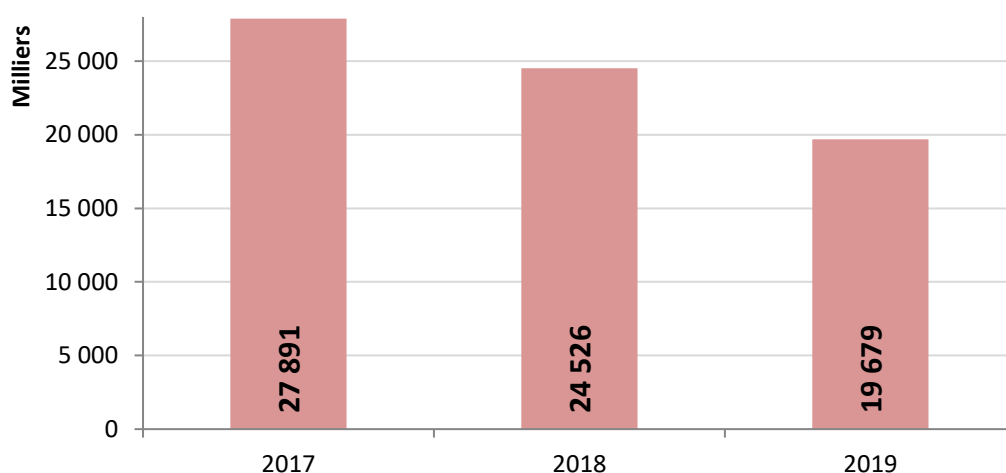
Concernant la section de fonctionnement, les comptes de l'exercice 2019 sont marqués par les **transferts au 1<sup>er</sup> janvier, à l'agglomération de Grand Cognac, des compétences bibliothèques, musées, petite enfance et accueils de loisirs**. Le principaux chapitres sont impactés, tant en dépenses qu'en recettes.

**1.1. Dépenses de fonctionnement**

*Evolution des dépenses de fonctionnement*

<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 903 099	4 762 935	4 215 857
CHARGES DE PERSONNEL	15 586 402	15 318 889	11 660 256
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 113 685	3 114 403	2 653 811
ATTENUATION DE PRODUITS	396 906	378 886	358 495
<b>DEPENSES DE GESTION</b>	<b>27 000 091</b>	<b>23 575 114</b>	<b>18 888 420</b>
CHARGES FINANCIERES	860 327	797 414	773 204
CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 122	105 047	7 779
DOTATIONS AUX PROVISIONS	-	48 905	10 000
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>27 890 540</b>	<b>24 526 480</b>	<b>19 679 402</b>

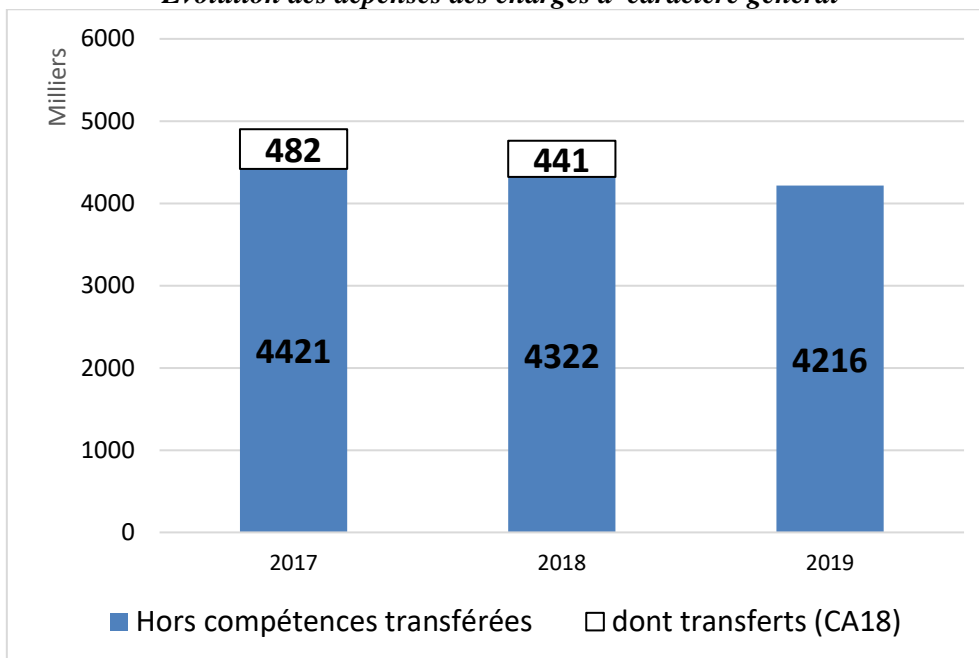
*Evolution des dépenses de fonctionnement*



Les principales dépenses de cette section sont les suivantes :

- **Les charges à caractère général (chapitre 011) : 4 215 857 €, soit 21% des dépenses** réelles de fonctionnement. Elles sont en recul de 547 077 € (-11%) par rapport à 2018. Deux éléments expliquent cette baisse : les transferts de compétences et les efforts de gestion poursuivis sur ce poste.

*Evolution des dépenses des charges à caractère général*



- **Les charges de personnel (chapitre 012) : 11 660 256 €.**

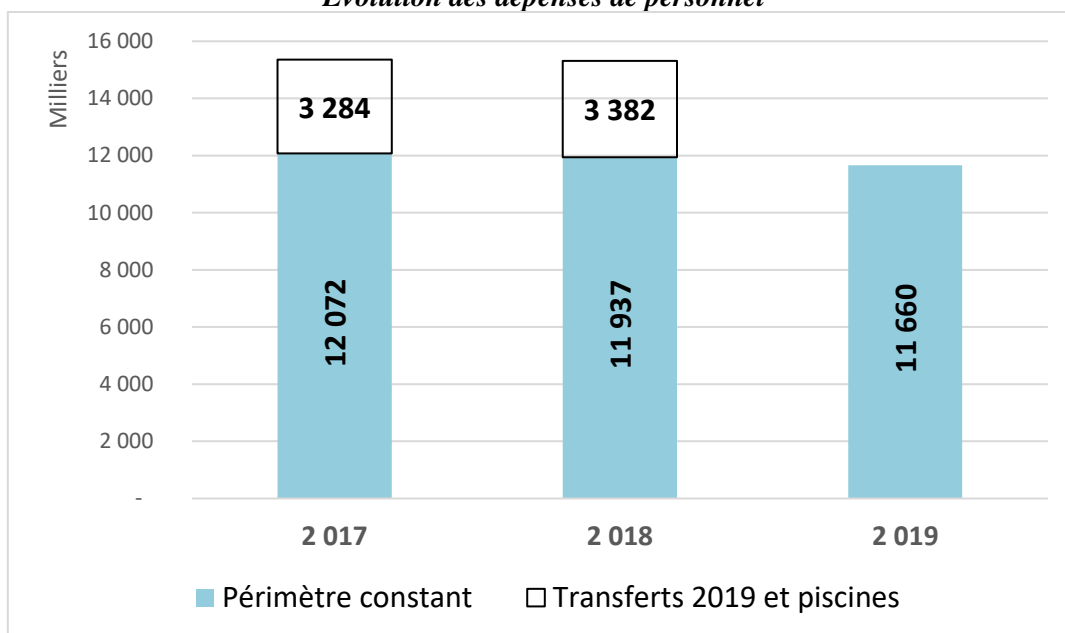
Elles représentent 59% des dépenses réelles de fonctionnement.

Par rapport à l'exercice précédent, elles diminuent de 3 658 633 €. L'essentiel de cette baisse est due aux transferts de compétences (3 382 238 €).

En plus des transferts de personnel affectés aux services, un transfert de charges a été calculé pour les frais de personnel des services supports (directions générale, informatique, ressources humaines, finances, services techniques). Arrêté par la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) à 189 629 €, ce coût est intégralement compensé par des économies internes.

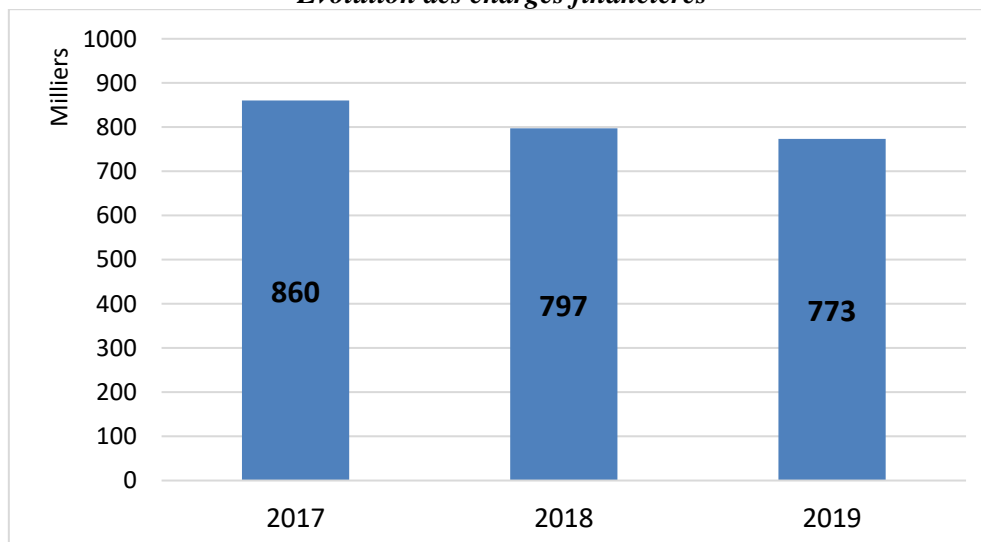
Environ 88 000 € supplémentaires ont pu être économisés grâce par l'optimisation de l'organisation des services municipaux.

### Evolution des dépenses de personnel



- **Les autres charges de gestion courante** (chapitre 65) : 2 653 811 €
  - o Les dépenses sur ce chapitre sont en baisse de 460 592 € par rapport à 2018. Les deux principales explications sont :
    - la baisse de la contribution au GIP Cuisine publique (liée aux transferts des centres de loisirs et lieux d'accueil de la petite enfance) pour 146 919 € et
    - la réduction des subventions aux associations de 216 356 €, dont 107 182 € liés aux transferts de compétences enfance et jeunesse
    - le Centre Communal d'Action Sociale a également participé aux efforts de gestion avec une baisse de 30 000 € de sa subvention.
- **Les atténuations de produits** (chapitre 014) pour 358 495 €, dont :
  - Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales : 327 295 € (en baisse de 41 729 €)
  - Dégrèvements de taxes d'habitation sur les logements vacants et de taxes sur les friches commerciales : 31 200 € (contre 9 862 € en 2018)
- **Les frais financiers** (chapitre 66) pour 773 204 €, en baisse de 5%. Cela vient de la baisse du taux moyen (extinction des emprunts aux taux les plus élevés) et de la diminution des pertes de change.

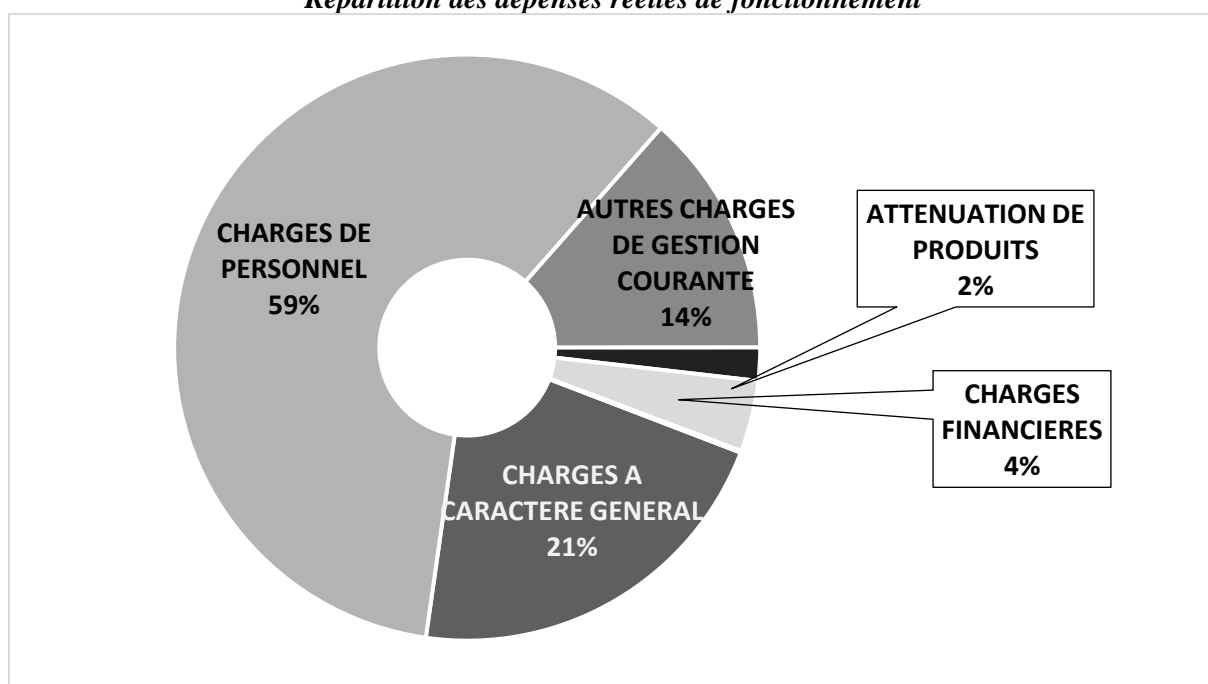
### Evolution des charges financières



- Les **charges exceptionnelles** (chapitre 67) pour 7 779 €.
- Les **dotations aux provisions** (chapitre 68) pour 10 000 €.

A cela s'ajoutent les **dépenses d'ordre** pour 1 026 248 €, dont 860 870 € au titre des dotations aux amortissements.

*Répartition des dépenses réelles de fonctionnement*

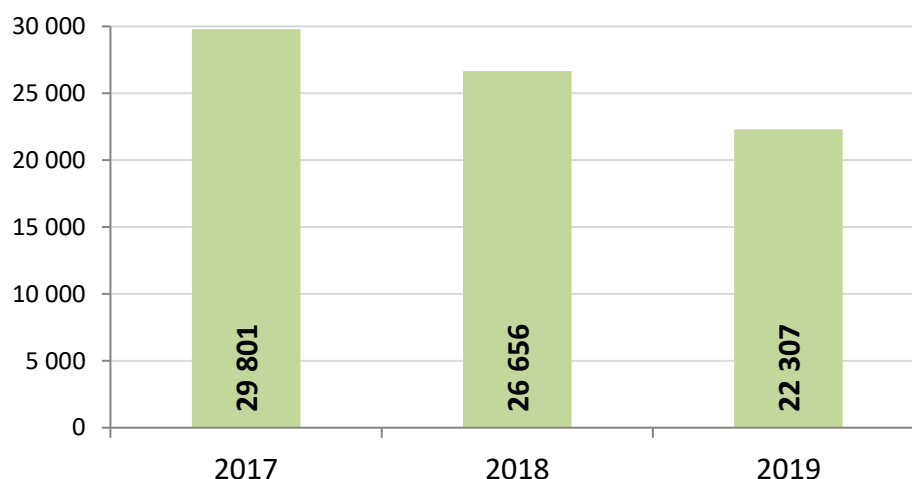


## 1.2. Recettes de fonctionnement

Pour couvrir l'ensemble de ses dépenses, la Ville a perçu 22 471 676 € (recettes réelles de fonctionnement), soit une diminution de 4 212 889 € (16%) qui s'explique essentiellement par les transferts de compétences : - 2 032 471 € de recettes directes et - 2 397 924 € d'attribution de compensation versée par Grand Cognac.

Le graphique suivant ne prend pas en compte les produits de cessions qui ont vocation à financer la section d'investissement et sont très variables d'un exercice sur l'autre.

*Evolution des recettes réelles de fonctionnement (hors cessions)*



A cela s'ajoutent **les recettes d'ordre**, pour 339 746 €. Elles sont constituées des écritures de production immobilisée (« travaux en régie »), pour 331 140 €, des amortissements de subventions perçues les années passées pour 8 172 € et des moins-values de cessions pour 434 €.

Les recettes réelles, classées par chapitres, sont les suivantes :

- **Les produits des services et du domaine (70)** : 1 669 628 € contre 1 921 629 € en 2018. La forte baisse tient principalement aux produits transférés des bibliothèques, musées et aux redevances de crèches et centres de loisirs. A contrario, d'autres recettes augmentent. Les principaux postes de ce chapitre sont :
  - Services de restauration scolaire et accueil périscolaire : 449 479 €, en augmentation de 50 814 € ;
  - Services culturels : 6 802 €, en baisse de 46 967 € suite aux transferts des musées et bibliothèques ;
  - Services petite enfance et accueils de loisirs : 30 075 € contre 533 057 € en 2018 ;
  - Remboursement des charges de personnel et de frais par le CCAS, le GIP cuisine centrale et la Communauté d'agglomération : 439 419 € ,
  - Patinoire : 81 374 € (+17%);
  - Redevance de stationnement : 194 621 € (+3%)
  - Forfait post-stationnement : 152 737 €, contre 78 858 €. Mis en place en 2018, le FPS n'est compté en année pleine qu'à partir de 2019 ;
  - Remboursement de frais par l'agglomération : 90 517 €, essentiellement dans le cadre des conventions de prestation pour la maintenance informatique et l'entretien des bâtiments transférés au 1<sup>er</sup> janvier.
  
- **Les impôts et taxes (73)** : 17 436 000 €
  - Les produits des impôts ménages (taxes foncières et taxe d'habitation) augmentent de 282 806 €, pour atteindre 11 287 279 €, dont 124 399 € issus des rôles complémentaires et supplémentaires.
  - L'attribution de compensation baisse de 2 397 924 € dans le cadre des transferts de charges (charges directes, indirectes et services supports) liés aux transferts de compétences.

Les bases, taux et produits de fiscalité théoriques, ainsi que leurs évolutions, sont décrits dans le tableau suivant :

	2017	2018	2019
<b>TAXE D'HABITATION</b>			
BASE	29 471 581	29 776 602	30 590 985
TAUX	9,95%	9,95%	9,95%
PRODUIT	2 932 422 €	2 962 772 €	3 043 817 €
<b>TH LOGEMENTS VACANTS</b>			
BASE	734 524	763 067	764 461
TAUX	9,95%	9,95%	9,95%
PRODUIT	73 085 €	75 925 €	76 064 €
<b>TAXE FONCIER BATI</b>			
BASE	28 118 111	29 630 985	30 492 592
TAUX	26,37%	26,37%	26,37%
PRODUIT	7 415 484 €	7 821 443 €	8 061 897 €
<b>TAXE FONCIER NON BATI</b>			
BASE	69 508	71 941	74 363
TAUX	71,79%	71,79%	71,79%
PRODUIT	49 900 €	51 646 €	53 385 €
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>10 470 891</b>	<b>10 911 786</b>	<b>11 235 163</b>
<i>Evolution</i>	<i>0,8%</i>	<i>4,2%</i>	<i>3,0%</i>
<b>Produit réel constaté</b>	<b>10 859 910</b>	<b>10 981 721</b>	<b>11 287 279</b>

- **Les dotations et participations (74) : 2 196 411 €.**

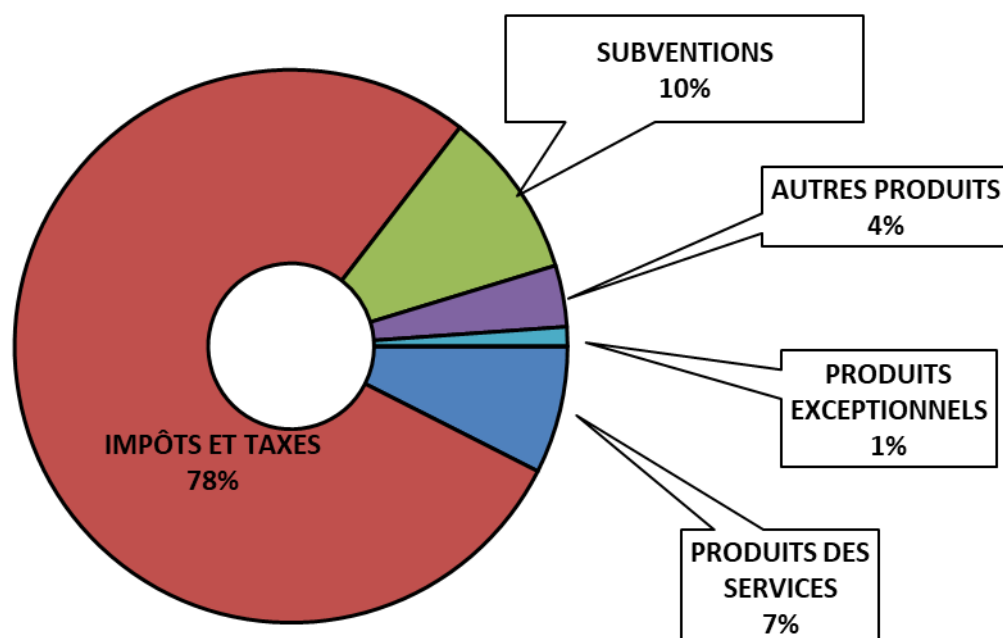
Ce chapitre a diminué fortement en 2019, car il comprenait auparavant les prestations de la Caisse d'Allocation Familiale pour les crèches et accueil de loisirs sans hébergement (1 637 167 € en 2018).

L'ensemble des dotations et compensations de l'Etat représentent 1 991 023 €, en baisse de 64 588 €.

Le tableau suivant présente l'évolution de la principale dotation de l'Etat, la dotation globale de fonctionnement, depuis 2013 (en milliers d'euros) :

DGF	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2013 à 2019
Dotation forfaitaire	3 554 k€	3 262 k€	2 598 k€	1 952 k€	1 494 k€	1 368 k€	1 269 k€	-2 285 k€
Dotation de solidarité urbaine	199 k€	199 k€	199 k€	199 k€	221 k€	236 k€	251 k€	51 k€
Dotation de solidarité rurale	55 k€	54 k€	48 k€	58 k€	70 k€	84 k€	100 k€	46 k€
Dotation global de fonctionnement	3 809 k€	3 515 k€	2 846 k€	2 209 k€	1 785 k€	1 688 k€	1 620 k€	-2 188 k€
<i>Evolution</i>		-8%	-19%	-22%	-19%	-5%	-4%	-56%

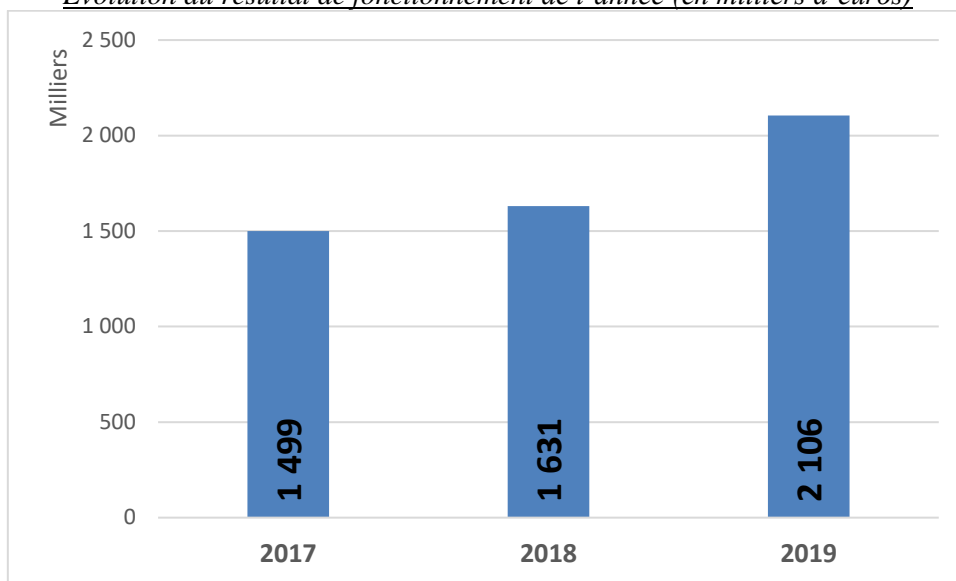
- **Les autres produits de gestion courante (75) : revenus des immeubles : 802 733 €, en hausse de 2,3% du fait de la revalorisation des loyers, ainsi que de la fréquentation accrue de l'Espace 3000 et du Centre de Congrès.**
- **Les atténuations de charges (014): 115 075 €, pour les remboursements par l'assurance statutaire d'indemnités journalières des agents en arrêt de travail.**



### 1.3. Résultat de fonctionnement

Le résultat de l'exercice 2019 fait apparaître, au niveau de la section de fonctionnement, un excédent de cumulé de 2 105 772 €, en forte augmentation.

*Evolution du résultat de fonctionnement de l'année (en milliers d'euros)*





## 2. Section d'investissement

### 2.1. Dépenses d'investissement

Le total des dépenses réelles faites au titre de cette section s'élève à 5 420 474 €. Le remboursement d'emprunt représente 2 317 317 €.

Le total des dépenses d'équipement s'élève à 2 966 681 €, répartis comme suit :

Opération	Montant	Part
TRAVAUX DE VOIRIE	1 000 559 €	34%
AMÉNAGEMENT PROJET MONNET	245 141 €	8%
DEMOCRATIE LOCALE	172 826 €	6%
ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	170 842 €	6%
VÉHICULES	158 314 €	5%
GROSSES REPARATIONS DES ECOLES	148 260 €	5%
TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC	130 699 €	4%
REPARATIONS BATIMENTS COMMUNAUX	126 610 €	4%
AMENAGEMENT QUALITATIFS QUAIS	95 144 €	3%
RÉSERVES FONCIERES	91 864 €	3%
REFROIDISSEMENT BATIMENTS	63 959 €	2%
AMÉNAGEMENT TRAVAUX DIVERS	55 012 €	2%
BATIMENTS COMMUNAUX MAINTENANCE	54 492 €	2%
PLUVIAL	49 767 €	2%
AdAP ACCESSIBILITE EQUIPEMENTS AP CP	45 291 €	2%
CONSTRUCTION CUISINE CENTRALE	44 953 €	2%
AMÉNAGEMENTS ESPACES VERTS	41 000 €	1%
GROSSES RÉPARATIONS AU THÉÂTRE	37 058 €	1%
TRAVAUX DE SIGNALISATION	36 033 €	1%
Divers opérations inférieures à 30 000 €	198 858 €	7%
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>2 966 681 €</b>	

Au delà des autorisations de programme pluriannuelles (AP/CP) dont les actions en cours ne font pas l'objet de reports de crédits sur l'année suivante, les opérations engagées au 31 décembre 2019 représentent un total de 2 027 437 € (« restes à réaliser »).

## **2.2. Recettes d'investissement**

Les recettes réelles enregistrées dans cette section sont de 6 187 413 €.

Les principales recettes réelles d'investissement se décomposent de la manière suivante :

- Excédents de fonctionnement capitalisé pour 2 215 700 € ;
- F.C.T.V.A. pour 559 511 €;
- Subventions d'investissement perçues : 1 113 494 €;
- Taxe d'aménagement pour 228 444 €,
- Emprunts pour 2 050 000 €.

Les recettes d'ordre représentent 1 153 063 €, dont 860 870 € au titre des amortissements d'immobilisations.

Au 31 décembre 2019, les recettes engagées et restant à réaliser (et donc reportées sur l'exercice suivant) atteignent 1 624 558 €.

## **2.3. Solde d'investissement**

Les opérations d'investissement de l'année 2019, hors restes à réaliser, établissent un solde annuel positif de 1 453 440 €. En cumulé avec la reprise du déficit reporté, le solde d'exécution en investissement est négatif à -1 099 865 €. Cela est compensé par le résultat de fonctionnement largement positif.

Pour rappel, le solde des restes à réaliser s'établit à - 402 878 €.

Ainsi, le résultat global de clôture de l'exercice 2019 est de 2 031 802 €. Il est en forte hausse et revient au niveau de 2017.

Avec 2 434 680 €, le fonds de roulement en fin d'exercice est à un niveau élevé, il représente 36 jours de dépenses réelles (fonctionnement et investissement). Cette situation est exceptionnelle. Deux éléments majeurs expliquent un tel niveau de fonds de roulement.

D'une part la Ville est dans l'attente de la facturation par Grand Cognac de 525 000 € de remboursement de personnel mis à disposition (ce qui équivaut à 8 jours de fonds de roulement), et, d'autre part, le paiement en 2019 des soldes de subventions aux titres des structures petites enfance, des accueils de loisirs et du réaménagement des quais, pour des soldes de dépenses décaissées en 2018.

Ainsi, le premier facteur d'explication est conjoncturel, le second correspond en revanche à une consolidation durable du fonds de roulement.

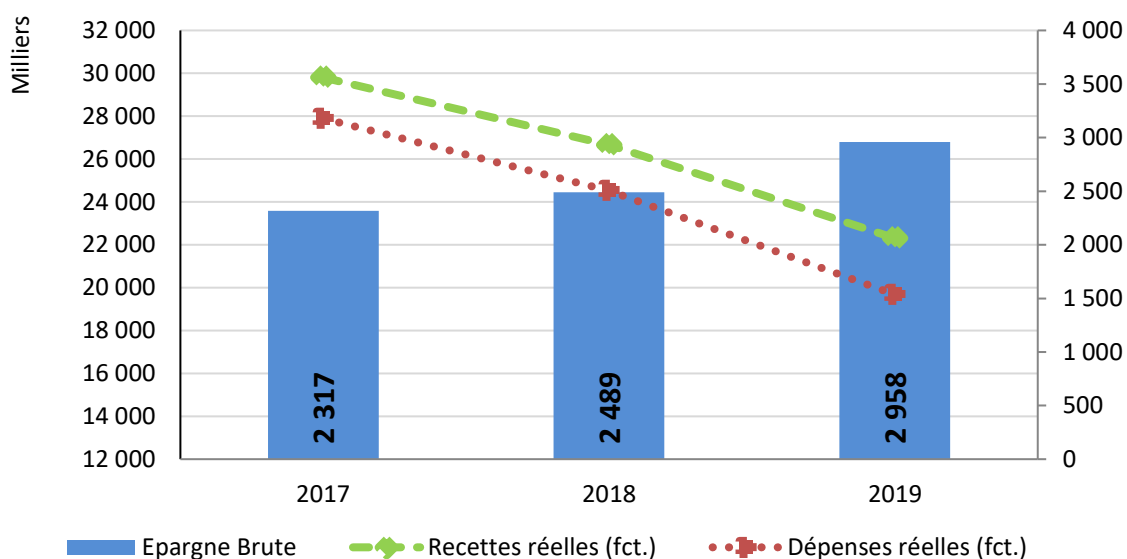
### 3. Situation financière au 31 décembre 2019

L'épargne brute, la dette et la capacité de désendettement sont explicitées dans les graphiques suivants.

La baisse des courbes de recettes et dépenses correspond à la baisse de volume du budget communal au rythme des transferts de compétences.

On constate une amélioration de l'épargne brute calculée au 31 décembre des trois dernières années, avec en particulier une très forte progression en 2019

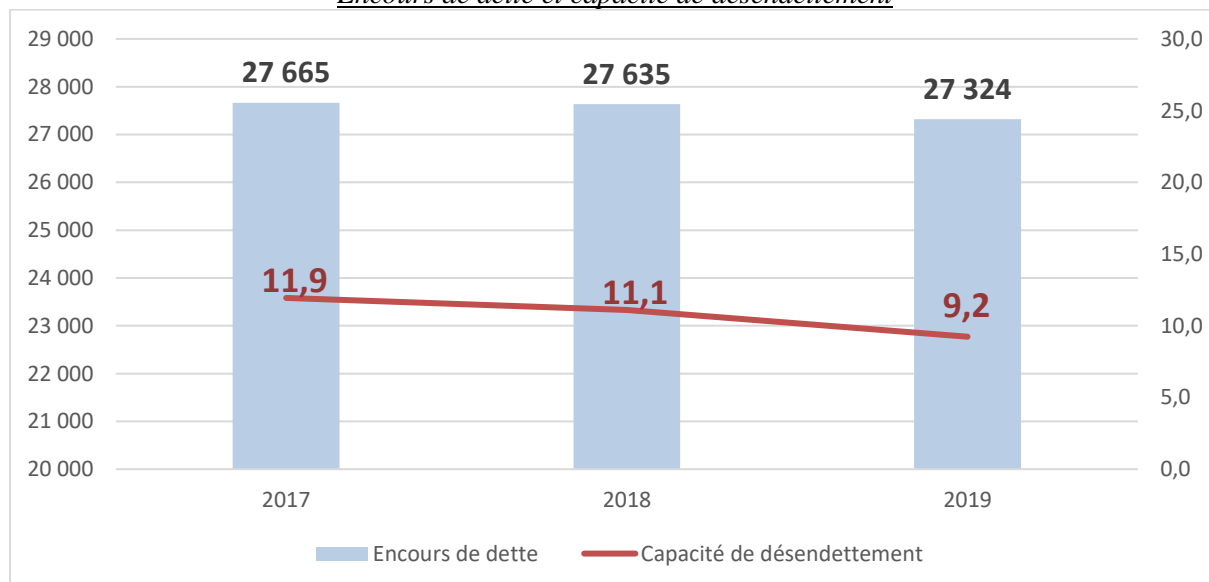
*Recettes et dépenses de fonctionnement, épargne brute*



Ce bon niveau d'épargne (13,3% des recettes réelles de fonctionnement fin 2019) est obtenu grâce :

- aux efforts de gestion constants sur les dépenses de fonctionnement (frais généraux, frais de personnel, subventions),
- à des recettes complémentaires (rôles supplémentaires de taxes ménages, forfait post-stationnement) et
- à des recettes exceptionnelles (prestations des services municipaux, subvention et dotation exceptionnelles de l'agglomération).

*Encours de dette et capacité de désendettement*



Le ratio de désendettement atteignait près de 12 ans à la fin de l'exercice 2017. Les efforts de gestion constants, sur les dépenses de fonctionnement (frais généraux et frais de personnel) et la maîtrise de l'encours de dette ont permis de ramener la capacité de désendettement à **9,2 années**, en-dessous du seuil d'alerte des 12 ans mais également sous le seuil de vigilance des 10 ans.

## BUDGET ANNEXE PARKING EN ENCLOS COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Ce budget annexe retrace les opérations comptables du service public industriel et commercial de gestion du parking fermé de la place de la Salle Verte.

Après deux années d'exploitation, les recettes ne suffisent pas à couvrir les dépenses et ce budget annexe n'est pas en mesure de rembourser l'intégralité de l'avance faite par le budget principal au démarrage (120 000 €).

Le tableau suivant récapitule les montants prévus et réalisés en 2019.

### Section d'exploitation

#### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Nature	Libellé	BP 2019	CA 2019
011	6061	Fournitures non stockables	50,00	0,00
011	6063	Fournitures d'entretien	50,00	0,00
011	6068	Autres matières et fournitures	250,00	0,00
011	6156	Maintenance	2 800,00	1 696,94
011	6262	Frais de télécommunication	750,00	563,31
011	627	Services bancaires et assimilés	32,42	29,00
<b>Total 011</b>		<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>3 932,42</b>	<b>2 289,25</b>
042	6811	Dotations aux amortissement	4 497,00	4 497,00
<b>Total 042</b>		<b>OPERATIONS ORDRE</b>	<b>4 497,00</b>	<b>4 497,00</b>
<b>Total dépenses d'exploitation</b>			<b>8 429,42</b>	<b>6 786,25</b>

#### RECETTES D'EXPLOITATION

70	706	Prestations de services	8 750,00	3 212,00
<b>Total 70</b>		<b>Produits des services</b>	<b>8 750,00</b>	<b>3 212,00</b>
75	7588	Autres produits divers de gestion courante		0,74
<b>Total 75</b>		<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,74</b>
<b>Total recettes d'exploitation</b>			<b>8 750,00</b>	<b>3 212,74</b>

### Section d'investissement

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Nature	Libellé	BP 2019	CA 2019
16	1687	Remboursement avance budget principal	20 000,00	0,00
<b>Total 16</b>		<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>
21	2188	Autres immobilisation corporelles	7 773,80	793,00
<b>Total 21</b>		<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>7 773,80</b>	<b>793,00</b>
23	2315	Travaux d'aménagement du parking	0,00	0,00
<b>Total 23</b>		<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total dépenses d'investissement de l'exercice</b>			<b>27 773,80</b>	<b>793,00</b>

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

040	28188	Amortissement matériels divers	4 497,00	4 497,00
<b>Total 040</b>		<b>OPERATIONS ORDRE</b>	<b>4 497,00</b>	<b>4 497,00</b>
<b>Total recettes d'investissement de l'exercice</b>			<b>4 497,00</b>	<b>4 497,00</b>

<b>C/001</b>	<b>c/001</b>	<b>Solde d'exécution positif reporté</b>	<b>23 276,80</b>	
<b>Recettes d'investissement cumulées</b>			<b>27 773,80</b>	<b>4 497,00</b>

Le résultat d'exploitation de l'exercice est déficitaire de 3573,51 €.

Le solde d'investissement de l'exercice est excédentaire de 3 704,00 €.

Le résultat de clôture qui intègre les résultats et soldes reportés s'établit à + 26 980,80 €.